MONTREVEL
-EN-BRESSE
montrevel-en-bresse.fr

MAGAZINE MUNICIPAL - 2025-1

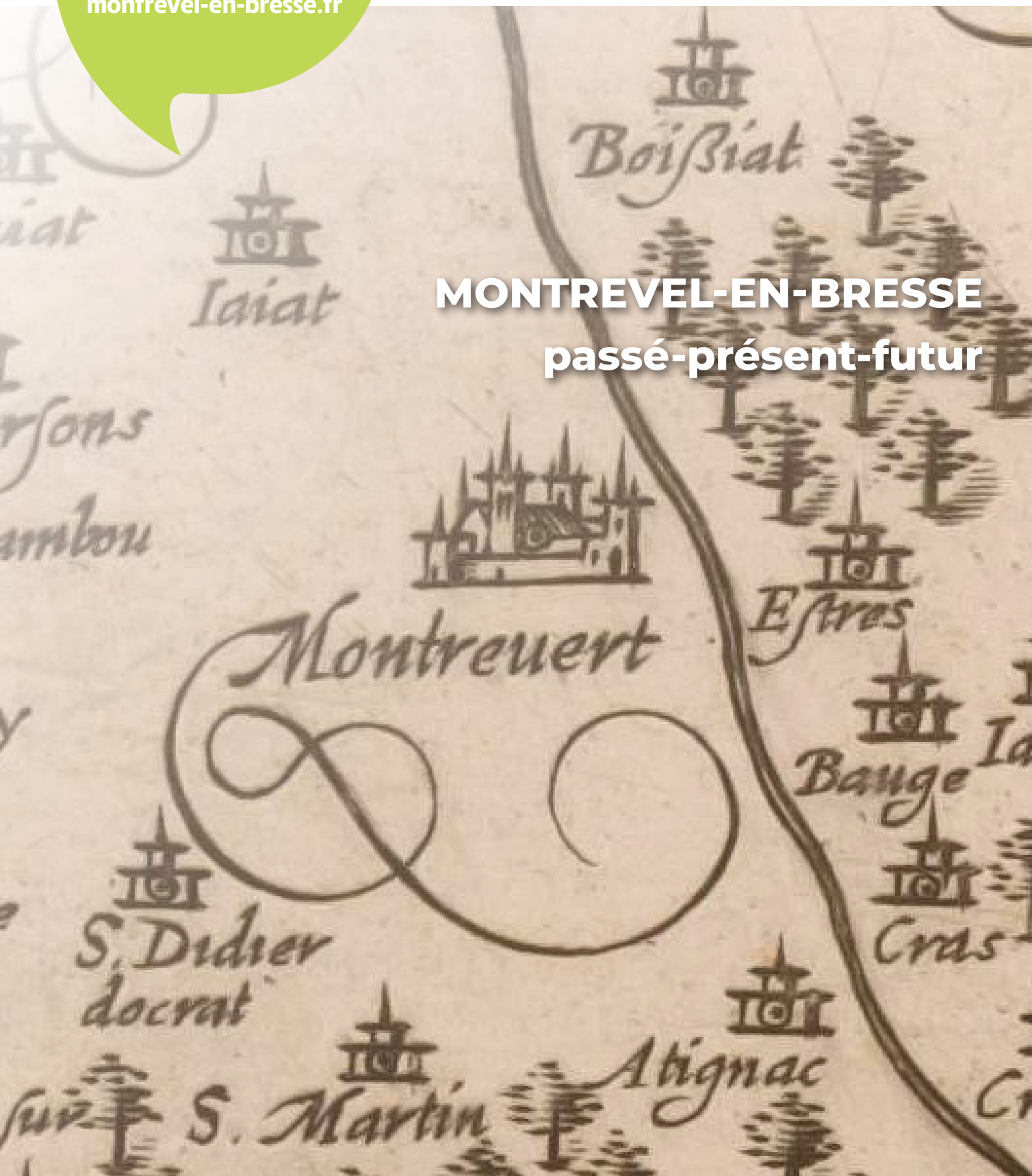

MONTREVEL-EN-BRESSE
passé-présent-futur

montrevel-en-bresse.fr votre nouveau site web !

Découvrez le nouveau site web de votre mairie.

- une **approche utilisateur** : parlons peu mais parlons bien, nous allons à l'essentiel pour répondre à votre recherche d'information ;

- un **nouvel agenda** : les utilisateurs (associations, mairies....) renseignent leur événement sur une plate-forme unique. Celui-ci apparaîtra sur le site de la mairie, mais aussi de Grand Bourg Agglomération et de l'Office du Tourisme !

- un **accès simplifié aux démarches administratives** : vous souhaitez des informations sur les menus du restaurant scolaire ? Vous souhaitez installer un abri de jardin ? Vous souhaitez renouveler votre carte d'identité ? En deux clics, trouvez les informations que vous cherchez ;

- une **organisation fluide** : basée sur l'architecture de l'usine à sites de Grand Bourg Agglomération, ce site bénéficie d'une organisation ayant fait ses preuves dans plusieurs communes de l'agglomération ;

- de **nouvelles rubriques** : les photographies des oeuvres du musée de océanien et de Saint Pierre CHANEL seront progressivement intégrées à ce site (voir p. 14), tout comme les notices détaillées des stations du Parcours historique (voir pp. 12-13), des informations pour l'arrivée de nouveaux habitants ou commerçants, des éléments d'urbanisme détaillés [...] seront à découvrir selon vos besoins et curiosités ;

- des **informations simplifiées pour les associations** : les procédures pour les locations des différentes salles, pour les ventes au déballage, les débits de boisson, la communication sur le site, le panneau lumineux ou panneau pocket - cette boîte à outils est aussi pensée pour les associations ;

- et **bien d'autres choses encore...**

une seule adresse,
elle ne change pas :
montrevel-en-bresse.fr

0€ :
c'est le coût pour la commune de ce nouveau site, grâce au partenariat avec Grand Bourg Agglomération.

MAGAZINE MUNICIPAL
MONTREVEL-EN-BRESSE
Édité par la Mairie de Montrevel-en-Bresse I Tél.: 04 74 25 68 96 I
Directeur de la publication : Jean-Yves BREVET, Maire I Rédaction, mise en page : Vincent Dechelette, DGS I Crédits photos : Mairie I Images : vecteezy.com | Impression : Imprimerie Moderne I Tirage : 2 000 exemplaires I Dépôt légal : juillet 2025.
Une : (c) Bibliothèque nationale de France, département Arsenal, FOL-H-226

Édito du Maire

S'atteler à faire de Montrevel-en-Bresse un centre bourg durable, solidaire, innovant et convivial, telle est notre ambition depuis 2020.

Aujourd'hui, la volonté et l'énergie de notre équipe municipale restent intactes, pour accélérer la dynamisation de notre commune, assurer la qualité du service public, soutenir une vie associative locale riche, améliorer le cadre de vie en protégeant nos espaces naturels et agricoles, ainsi que notre patrimoine ; autrement dit pour **rendre notre commune toujours plus attractive**.

Un constat inquiétant cependant : les récentes canicules ont montré que le réchauffement climatique s'installe inexorablement, jusque dans nos régions au climat pourtant tempéré.
Si l'Union Européenne a déjà déployé des efforts importants en matière de lutte contre ce défi majeur, son succès dans le quotidien de tout européen dépendra de la capacité de chaque État à dépasser les égoïsmes nationaux.

RENDRE NOTRE COMMUNE TOUJOURS PLUS ATTRACTIVE

À l'échelon de notre territoire bressan, le niveau intercommunal, **Grand Bourg Agglomération joue un rôle clé** en combinant innovation, planification stratégique, mobilisation citoyenne et actions concrètes pour atténuer le changement climatique et s'adapter à ses effets, notamment en favorisant la décarbonation des bâtiments ainsi que le développement des transports en commun et des énergies renouvelables.

Le niveau communal, quant à lui, n'est pas en reste dans l'action.
Souvent, il agit **en première ligne**.
Et même si Montrevel-en-Bresse a bien des atouts, les commerces et services de proximité en particulier, il nous reste à **anticiper les besoins à venir** : accentuer la végétalisation des espaces publics, poursuivre les incitations à une circulation apaisée, optimiser l'offre de stationnement, favoriser la création de cheminements piétonniers et cyclables, accompagner les initiatives associatives innovantes, sociales, culturelles ou sportives…
Ou comment **concilier les usages d'aujourd'hui et ceux du futur**.

CONCILIER LES USAGES D'AUJOURD'HUI ET CEUX DU FUTUR

Avec mon équipe, nous souhaitons continuer à développer les projets de la commune avec toujours cette même passion et cette envie qui nous animent.
Je sais pouvoir compter sur votre compréhension et votre soutien dans les projets structurants à venir. Ils traduisent une ambition simple mais essentielle : **faire de notre commune une petite cité toujours plus agréable à vivre, fidèle à son histoire mais résolument tournée vers l'avenir**.

Je vous souhaite de passer un bel été,

Votre Maire,

Jean-Yves BREVET

SOMMAIRE

Nouveau site web	p.2
Édito du Maire	p.3
Budget et projets	pp.4-5
Retour sur - à venir	pp.6-7
Sport et mobilités	pp.8-9
Enfance - jeunesse	p. 10
Cours d'écoles	p. 11
Parcours historique	pp. 12-13
Musée Cuet	p. 14
Atelier arts plastiques	p. 15
Clos Bosoni	p. 15
PLU - agriculture	pp. 16-17
Cache-cache à Montrevel	p. 17
PanneauPocket	p. 17
Cimetières	p. 18
Voirie - cadre de vie	pp.18-19
Mot de l'Atelier citoyen	p. 19
Participation citoyenne	p. 20
Action sociale	p. 21
Maison médicale	p. 22
Les maisons des associations	pp.22-23
Expression groupe minoritaire	p. 23
Geste éco-citoyen	p. 24
Écotonic - chèqu'tonic	p. 24
Infos pratiques	p. 24

2025 : un budget au service de l'action et de l'avenir

Dans un contexte où les collectivités locales sont confrontées à des tensions économiques fortes, Montrevel-en-Bresse avance avec **méthode** et **détermination**.
Le budget 2025 n'est pas seulement un exercice comptable, c'est le reflet d'une vision : celle d'**une commune attentive à son quotidien**, mais **résolument tournée vers l'avenir**.

À Montrevel, les grandes transitions ne sont pas des concepts abstraits. Elles prennent racine dans des **gestes concrets** : des rues rénovées, des bâtiments mieux isolés, un centre-bourg plus végétalisé, des événements culturels qui rassemblent et des infrastructures sportives vivantes. C'est là, dans ces actions du quotidien, que s'incarne le projet communal.

Cette dynamique, la commune la porte sans céder à la facilité. **Pas question de rogner sur l'ambition, mais hors de question aussi de déséquilibrer les comptes**. Ainsi, trois piliers structurent encore et toujours le budget : **des dépenses de fonctionnement contenues**, **une politique d'investissement offensive** et **des taux d'imposition inchangés**.
Un engagement tenu.

Ce volontarisme responsable est rendu possible par une **situation budgétaire saine**. **Montrevel-en-Bresse attire, elle grandit, elle séduit**. De nouveaux habitant s'installent, de nouvelles envies émergent, et avec elles, **une exigence de services, d'équipements et de qualité de vie**.
Le Plan Local d'Urbanisme, en cours d'élaboration, est l'outil pour accompagner cette évolution avec **cohérence** et **lucidité**.

Dans un contexte d'incertitude sur l'évolution des finances locales, la commune fait le choix de la vigilance. Cette prudence n'est pas un repli : elle est un levier pour protéger l'avenir, en conservant les moyens d'agir sans fragiliser l'équilibre budgétaire.
Le budget 2025 s'inscrit ainsi dans une stratégie de **stabilité** et d'**anticipation**, au service d'**un développement durable et maîtrisé**.

À travers ce budget 2025, la municipalité poursuit son objectif : **faire de Montrevel-en-Bresse une commune équilibrée, accueillante et adaptée à son temps**.

Ni gestion passive, ni précipitation : **une trajectoire maîtrisée, au service d'un territoire qui avance**.

UNE AUGMENTATION DE L'ÉPARGNE NETTE

L'**épargne nette** est un des indicateurs majeurs de la bonne santé des budgets communaux.

L'épargne nette est la différence entre les dépenses courantes (fonctionnement des services, ressources humaines, etc.) et les recettes courantes (impôts, dotations de l'État, recettes du restaurant scolaire, loyers...), différence à laquelle sont soustraits les remboursements des emprunts.

Cette épargne nette permet de financer les dépenses d'investissement de la commune, et donc permet de **développer des projets, moderniser des équipements, s'adapter au changement climatique**, etc.

L'étude du budget réalisée 2024 permet de constater un maintien de l'épargne nette à un niveau pleinement satisfaisant.

2008	279 633 €
2014	361 106 €
2018	351 431 €
2019	452 066 €
2020	310 133 €
2021	496 403 €
2022	231 751 €
2023	495 658 €
2024	**576 689 €**

Projets 2025 en 4 axes

Plusieurs projets sont budgétés en 2025. Certains seront réalisés dans l'année, d'autres seront engagés et se poursuivront durant les années à venir. Ils s'articulent autour de 4 axes.

** à noter : un même projet peut être lié à plusieurs axes, il apparaît alors en italique.*

1 Agir pour la transition écologique

Rénovation du restaurant scolaire (phase 2)

Réaménagement et végétalisation des cours d'école (phase 1)

Passage en LED de l'éclairage public

Création d'un atelier d'arts plastiques et d'une salle mutualisée

Changement des menuiseries de la Poste

Poursuite de l'aménagement et végétalisation du cimetière

Création d'un amphithéâtre de verdure Clos Bosoni

Installation d'abris vélos sécurisés

Végétalisation et création de vergers partagés

Élaboration du Plan local d'urbanisme

2 Agir pour les élèves montrevellois

*Rénovation et reconfiguration du restaurant scolaire (phase 2) **

*Réaménagement des cours d'école (phase 1) **

Refonte de la salle informatique

Abris-bus hameau de Cuet

Pause d'un drain le long de l'école maternelle

Reprise des rideaux intérieurs de la maternelle (phase 1)

Reprise fronton école élémentaire

3 Soutenir le tissu associatif et les actions citoyennes

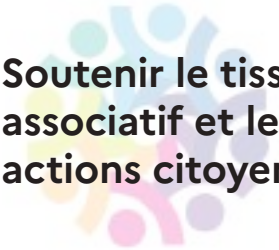

Création d'un nouveau bâtiment au stade du Moulin neuf

*Création d'un Atelier d'arts plastiques et d'une salle mutualisée **

Amélioration de la halle associative place de Gaulle

*Création d'un amphithéâtre de verdure **

Journée Nature et Partage

*Création de vergers partagés **

Aménagement de l'espace entre l'aire de jeux et l'église

Maintien des subventions aux associations

4 Conforter et améliorer notre cadre de vie

Création d'un espace de dépôt des déchets ménagers place de la Résistance

*Création d'un amphithéâtre de verdure Clos Bosoni **

Acquisition d'un hangar clos Bosoni

Étude d'urbanisme pour le secteur Maison de santé

Évolution signalétique commerciale/services (phase 1)

Évolution du musée océanien

Toiture ex-centre de tri

*Reprise fronton élémentaire **

Acquisition d'équipements de video-protection

Réunion inter-associations

Le 22 mai dernier, près de quarante associations de Montrevel-en-Bresse ont répondu à l'invitation de la mairie pour une réunion d'échange à la Maison des solidarités. Animée par Sébastien Rigaudier, maire-adjoint en charge de la vie associative, cette rencontre s'est déroulée dans un esprit constructif et convivial.

Objectif : faire un point d'étape sur les **actions en cours**, **entendre les besoins et envies des associations** et partager les **perspectives communes**. Plusieurs sujets concrets ont été abordés, à commencer par la communication. La mairie a présenté les outils à venir, notamment le nouveau site internet (voir p.2). Les modalités d'usage de PanneauPocket et du panneau lumineux ont également été rappelées.

Autre point important : les subventions. Si les aides au fonctionnement restent inchangées, une nouvelle enveloppe de **soutien à projet** a été introduite. Elle visera à accompagner des **initiatives ponctuelles répondant à des objectifs d'intérêt général** : plus les projets y répondront, plus ils seront susceptibles d'être subventionnés (voir ci-contre).

Les conditions de mise à disposition des salles pour 2025-2026 ont été précisées, tout comme les nouveautés concernant le **forum des associations**.
Principale nouveauté du Forum 2025 : mise en place d'une **édition expérimentale en extérieur**, le long de la Voie verte, entre la place de Gaulle et l'aire de jeux. Dans un environnement plus agréable, vous pourrez **rencontrer les associations locales** et pourquoi pas **pratiquer certaines activités proposées par les bénévoles**.

4 critères majeurs :

- **coopération entre associations**
- **développement durable**
- **intergénérationnalité**
- **participation citoyenne**

RETOUR SUR

Inaug. Esp. sans tabac
10 avril
groupe scolaire
CME-Mairie-Ligue contre le cancer

Expo. Enfants de la Résistance
tout le mois de mai
Hall Mairie
Mairie

20 ans Pâte à trac
6 et 7 juin
salle des fêtes
Pâte à trac

Festitonic
14 juin
centre-ville
Ecotonic

Inaug. Arbre de vie
26 juin
Maison des solidarités
Mairie-ADOT01

50 ans RCCM
28 juin
stade rugby
RCCM

Amphithéâtre de verdure

À Montrevel-en-Bresse, **la convivialité et la culture s'invitent au grand air.**

La commune a validé l'aménagement d'un **amphithéâtre de verdure à l'arrière du centre Louis Jannel, au cœur du Clos Bosoni**, avec l'ambition de créer un espace ouvert, accessible à tous, **propice à la détente, à la rencontre et à l'expression artistique**.

Cet amphithéâtre, constitué de **gradins enherbés**, permettra à chacun de s'y installer librement : familles, passants, élèves, lecteurs ou spectateurs de passage. Il a été imaginé comme un lieu de respiration douce dans le tissu urbain, à deux pas du centre-bourg.

Ce nouvel équipement est aussi **un outil au service de la vie culturelle et associative**. Les associations locales, la médiathèque et l'école de musique intercommunales pourront s'approprier ce lieu pour y proposer des lectures en plein air, des petits concerts, des spectacles, des ateliers et bien d'autres choses encore...

Avec un coût de 18 000€, cette réalisation marque une volonté forte de la commune : **proposer des espaces partagés de qualité, à la fois fonctionnels et esthétiques**. L'amphithéâtre de verdure n'est pas figé : à l'avenir, **des arbres seront plantés** pour enrichir le cadre, apporter de l'ombre et renforcer le lien avec la nature.

Ce projet s'inscrit pleinement dans la démarche de Montrevel-en-Bresse en faveur du **vivre-ensemble**, de l'accès à la **culture** et du respect de l'**environnement**.

Un lieu simple, beau et ouvert, à découvrir bientôt... et à s'approprier collectivement.

À VENIR

Forum des associations
6 septembre
Voie verte-place de Gaulle
Mairie

Marche Octobre rose
5 oct.
pl Gl de Gaulle
Mairie-Ligue contre cancer

Expo. Guerre des Lulus
du 1er au 30 nov.
hall mairie
Mairie

Farfouille aux jouets
1er et 2 nov.
salle des fêtes
Asso. familiale

Repas des aînés
22 novembre
salle des fêtes
CCAS

Glorieuse de Montrevel-en-Bresse
16 décembre
Gymnase
Bresse Gourmande

À Montrevel, on se bouge !

Notre commune est **une commune qui bouge**, au sens propre du terme.

Du fait d'**associations nombreuses, diverses et riches de bénévoles engagés**, couplé à des **politiques publiques d'accompagnement de l'activité physique et sportive**, Montrevel-en-Bresse est **une ville où il fait bon pratiquer une activité physique et sportive**.

Soutenir les associations

La commune a investi et investit dans **l'amélioration des infrastructures sportives**.

Nombre d'associations sont accueillies au **gymnase** à Montrevel-en-Bresse, équipement de Grand Bourg Agglomération tout comme l'est le **terrain de foot de l'Huppe** ou les **terrains de rugby**.
D'autres associations sont accueillies dans des locaux communaux, comme Infini danse à l'**Espace 351** ou la Gym Volontaire à la **salle des fêtes**.
Les **stades du Moulin neuf** sont principalement mis à disposition du FC Plaine Tonique. Des sanitaires accessibles y ont été créés en 2024, avec la participation majeure du FC Plaine Tonique et de ses bénévoles. Un projet de création d'un nouveau bâtiment est en cours (voir ci-contre).

Sensibiliser et accompagner les plus jeunes

La commune a récemment recruté un **animateur dédié à l'encadrement d'activités physiques et sportives** pendant le temps du restaurant scolaire. L'objectif est double : **permettre aux enfants de se divertir et de se dépenser physiquement**, tout en favorisant de meilleures conditions de **concentration pour les apprentissages** de l'après-midi.

Au-delà de l'animation auprès des enfants, cet animateur joue également un rôle moteur dans l'équipe périscolaire, en ayant pour objectif de participer à la formation de ses collègues à certains **dispositifs d'animation**, qu'ils soient sportifs ou plus largement liés aux activités de loisirs, contribuant ainsi à une **dynamique collective** positive au sein du service.

Équipements à venir

Le construction d'un nouveau bâtiment vestiaires du **Moulin neuf**, la création d'un **Dojo** en extension du gymnase et celle d'une **salle de musculation mutualisée** entre plusieurs associations proche des terrains de foot du Moulin-neuf sont des actions particulièrement attendus en 2025-2026. Ces infrastructures permettront de **mieux répondre aux besoins des associations et des habitants**, tout en **optimisant l'utilisation des bâtiments existants** et en **réduisant la consommation d'énergie**.

Mobilités actives facilitées : bouger autrement

Dans un contexte où les enjeux environnementaux, de sécurité et de qualité de vie deviennent toujours plus prioritaires, la commune de Montrevel-en-Bresse s'est engagée dans une politique ambitieuse de **promotion des mobilités actives**.

L'aménagement récent du passage de la **Voie Verte**, accompagné d'une mise en valeur paysagère soignée avec ses plus de 100 arbres plantés, constitue une réalisation emblématique de cette volonté. Cet espace sécurisé et agréable encourage la pratique du vélo et de la marche, tout en offrant un cadre propice à la détente et à la convivialité.

Des **travaux de voirie** ont également été entrepris pour renforcer la sécurité des usagers, comme l'élargissement du **trottoir longeant l'EHPAD**, facilitant les déplacements des personnes à mobilité réduite, ou encore la création d'un **cheminement doux traversant le hameau de Cuet**, permettant de relier ce dernier au centre-bourg, en sécurité.

Par ailleurs, des **aménagements de circulation** viennent appuyer cette dynamique : la mise en sens unique de la **rue du Stade**, ayant également permis la création de places de stationnement, et la **suppression du rond-point place Général de Gaulle** contribuent à une meilleure répartition des flux et à une circulation apaisée, plus favorable aux piétons et cyclistes.

Ces actions concrètes témoignent d'une ambition forte : agir **pour que les mobilités actives apparaissent toujours plus comme une évidence**, mêlant à la fois bienfaits physiques individuels et bienfaits environnementaux collectifs.

Le Stade du Moulin Neuf : un nouvel élan pour le sport à Montrevel-en-Bresse

Montrevel-en-Bresse poursuit son engagement en faveur du sport et de la vie associative avec le projet de création d'un second bâtiment au stade de football du Moulin Neuf.

Portée par la commune en partenariat étroit avec le **FC Plaine Tonique**, cette opération vise à moderniser les installations, améliorer l'accueil des joueurs et répondre aux nouvelles exigences sportives et réglementaires.

> un projet né d'un besoin concret
Lieu central de la vie sportive montrevelloise, le stade du Moulin Neuf voit son activité croître, notamment suite à la **montée en division supérieure du club**. Cette évolution impose une mise à niveau des infrastructures.

> un chantier en deux phases
La première phase a permis une rénovation du bâtiment actuel, avec notamment la création de **sanitaires accessibles à tous** ou la création d'une **grande salle de réception**. Ce projet a été réalisé en grande partie par les **bénévoles** en partenariat avec la mairie.

La seconde phase verra la construction d'un **second bâtiment** au niveau des anciens terrains de tennis. Ce bâtiment abritera des vestiaires joueurs et arbitres, des sanitaires, un local destiné aux délégués et un espace après-match. Cette étape permettra de **répondre aux normes fédérales** et d'offrir des **conditions d'accueil optimales aux sportifs et encadrants**.

Début prévisionnel des travaux : **été 2026**

Engagés pour la jeunesse

La commune de Montrevel-en-Bresse a déployé et continue de déployer des politiques significatives pour enrichir la vie des enfants et des jeunes.

Restaurant Scolaire et plaisir alimentaire

Le restaurant scolaire de Montrevel-en-Bresse est au cœur d'un projet d'amélioration visant à offrir un cadre plus agréable et des repas de qualité. Cet automne et cet hiver, des travaux seront réalisés pour **réaménager l'intérieur du restaurant scolaire**, pour des espaces plus spacieux, plus fonctionnels, plus agréables. Ces travaux font suite aux rénovations déjà effectuées, comme la couverture et les menuiseries en 2023, ainsi que le renouvellement des tables et chaises pour les maternelles en 2024.

Au-delà du bâtiment, les évolutions dans le service se poursuivent. Le projet périscolaire a été ancré dans une dynamique d'animation pour **transformer le temps méridien en un moment où les enfants sont accompagnés par le jeu**, permettant aux enfants de reprendre l'école dans les meilleures conditions. L'ensemble des agents périscolaires est actif dans cette dynamique.

De plus, dans une démarche de soutien aux producteurs locaux, le restaurant scolaire utilise désormais **du pain et du fromage provenant de commerçants locaux**.
Dès la rentrée 2025 un **nouveau traiteur** produira les repas, avec un nouveau mode de fonctionnement (liaison froide), dans l'objectif de repas toujours plus qualitatifs tout en maîtrisant le coût pour les parents et la mairie.

Enfin la logique du demi-self sera expérimentée dès la rentrée : **l'enfant sera plus fortement acteur de son repas**, dans le service et le tri, avec des effets attendus sur le **plaisir** pris et la **limitation du gaspillage alimentaire**.

Activités libres en plein air

En 2021, la ville a rénové l'**aire de jeux** située derrière l'église, offrant désormais aux enfants un espace de jeu sécurisé et plus moderne. Les nouvelles installations, incluant des structures multifonctions et des jeux accessibles, **encouragent le développement physique et social des enfants dans un environnement adapté et stimulant**.

Conscient de la richesse de cet espace, l'**Atelier citoyen** a développé un projet pour y établir des **jardinets citoyens** (voir p.6).

Après l'installation d'une première **table de pique-nique couverte** en mai 2025, une seconde devrait être installée prochainement par la commune du côté du City stade.
L'allée liant l'aire de jeux à l'église sera **arborée** suite à la double sollicitation de riverains et de l'Atelier citoyen.

Conseil municipal enfants

Nous en parlions dans le magazine précédent, le Conseil municipal enfant apporte une belle richesse dans l'action publique et l'éveil à la citoyenneté des jeunes montrevellois.
Dès l'automne 2025, des nouvelles élections auront lieu.
Jeunes citoyens, à vos bulletins !

"Autant d'actions, parmi d'autres, qui reflètent la volonté de Montrevel-en-Bresse de **créer un environnement éducatif et social enrichissant** pour ses jeunes citoyens, tout en promouvant des valeurs de **durabilité** et de **vivre-ensemble**."

Christelle PERROUD, *maire-adjointe déléguée à l'éducation, à la restauration scolaire et aux relations avec les associations culturelles*

Végétalisation des cours d'écoles

Les élèves l'ont dit, les enseignants et agents périscolaires l'ont confirmé : il fait chaud dans nos cours d'écoles.
Les rafraîchir, c'est l'objectif n°1 du projet de réaménagement des cours d'écoles.

Projet cour élémentaire

Le mot clef :

Concertation

En 2023, la mairie de Montrevel-en-Bresse a engagé une vaste réflexion pour la transformation des cours d'école, portée par une volonté forte : concevoir des espaces extérieurs plus **agréables**, plus **rafraîchis** et plus **diversifiés**.

Ce projet s'inscrit dans une logique de **concertation active,** associant tous les acteurs concernés, ayant permis un projet bien différent de celui imaginé initialement.
Organisée en plusieurs phases, la concertation a débuté par un état des lieux associant **les enseignants, les agents périscolaires, les parents délégués, les DDEN et, surtout, les élèves eux-mêmes, de la maternelle au CM2**. Ces derniers ont participé à des ateliers d'expression, de dessin, de priorisation et d'imagination permettant de recueillir leurs attentes concrètes et leurs rêves.

Plusieurs des participants ont également été impliqués à des **observations partagées** ou des **visites de sites inspirants**. Puis venait l'heure du bilan collectif, validant les constats et affinant les orientations.

Ce processus, inédit par son ampleur locale, a permis de dégager des lignes directrices : **volonté d'espaces de calme et de fraîcheur, diversification des jeux, meilleure répartition spatiale, intégration de la nature et aménagements permettant la réduction des conflits**. La phase de conception spatiale a intégré ces éléments avant une prise en charge par un paysagiste concepteur et une présentation des résultats aux membres de l'instance de travail.

À Montrevel-en-Bresse, **l'école de demain se construit avec ceux qui la vivent au quotidien**. Une démarche inspirante et participative, au service du bien-être et du développement des enfants.

Projet cour maternelle

Quand ? Combien ?

Travaux phase 1 (intérieur cours actuelles) prévus durant les vacances d'été 2025, plantations durant les vacances de la Toussaint.

Budget phase 1 estimé : 220 000€.

Perspective d'extension des cours par la suite (zone enherbée maternelle, hiver 2025-26, lien terrain de sport / élémentaire à l'étude).

Découvrez le Parcours historique de Montrevel-en-Bresse

Où est le chateau de la rue du château ?

Saviez-vous que :
l'image en Une du présent magazine provient d'une carte de l'Ain de 1632, la première portant, à notre connaissance, le nom de Montrevel ?

Que représente l'image en fond de cette double-page ?

C'est quoi un tortipied ?

Saviez-vous qu' :
on ne faisait pas de cordes rue des Cordeliers ?

Que nous apprennent les sequoias du Clos Bosoni ?

Saviez-vous que :
les places du 3 septembre, de la Résistance et du Général de Gaulle ont été nommées en même temps, et que ce n'est pas anodin ?

Qui était le Comte de Montrevel ?

Saviez-vous qu' :
une église avait été construite place de la Grenette avant que le clergé n'ordonne sa destruction ?

... parce que Montrevel-en-Bresse a une **histoire riche**, mais trop méconnue ;
... parce que connaître l'histoire du lieu dans lequel on vit permet d'**assoir ses racines**, non pas pour rester dans l'immobilité et le repli identitaire, mais au contraire pour **avancer plus résolument et s'ouvrir à l'autre** ;
... parce que Montrevel-en-Bresse est une ville où se croisent **habitants** du bassin de vie et **touristes** qui tous ont vocation à **arpenter ses rues** et laisser naviguer leurs yeux et leur imagination ;

> la commune a décidé de lancer le projet de **création d'un Parcours historique à Montrevel-en-Bresse**.

Le parcours se déclinera en 3 volets :

- dès aujourd'hui, le **flyer** joint à ce magazine et disponible en Mairie vous permet d'arpenter le centre-bourg de Montrevel-en-Bresse ;
- d'ici la fin de l'année, des **panneaux** seront installés au niveau des différents points d'intérêt selectionnés ;
- le **site internet** de la commune sera quant à lui enrichi de **notices détaillées** relatives aux points d'intérêt.

Le Parcours historique de Montrevel-en-Bresse, a été conçu pour privilégier le passage par les **voies piétonnes du centre-bourg**, avec une **accessibilité** large, des espaces pour **s'assoir à l'ombre** et une **fréquence des points d'intérêts** importante. C'est environ **1.2km** pour **découvrir une part de l'histoire de Montrevel-en-Bresse** tout en **(re)découvrant son centre-bourg** et pourquoi pas en profiter pour boire un verre en terrasse ou **acheter local le temps d'une pause**.

Pour réaliser ce parcours, la Mairie s'est attachée les services d'une professionnelle chargée de réaliser de très denses **recherches archivistiques et documentaires**.
Tous les éléments présents dans le parcours proviennent donc de **sources fiables et vérifiées**.

Château de Montrevel-en-Bresse, XVII° siècle, depuis l'actuelle Grande rue, venant de Bourg
(c) Besançon, musée des beaux-arts et d'archéologie - Photographie P. GUENAT ; anonyme, D. 1331

Le musée océanien et de Saint Pierre Chanel réalise sa mue

Les locaux dans lesquels ce musée municipal était installé vont être restitués au diocèse. En conceration avec les Amis du musée et le diocèse, une solution a été trouvée.

—

À Montrevel-en-Bresse, la figure de Pierre Chanel, **enfant de Cuet parti à l'autre bout du monde** et devenu saint patron de l'Océanie, incarne un **lien profond entre la Bresse et ces terres lointaines**. Aujourd'hui, **la commune renouvelle la manière de raconter cette histoire**, pour mieux la transmettre aux générations futures.

Un musée en mouvement, un héritage en partage

Ce musée municipal était jusqu'alors géré par l'association des Amis du musée. Face à la nécessité de restituer les locaux, conjugué à la baisse de nombre de bénévoles, et donc de visiteurs, deux choix étaient possibles : tout arrêter ou **écrire une nouvelle page de cette histoire**.

La deuxième solution a été retenue dans le cadre d'un projet porté par la mairie en concertation étroite avec les bénévoles et le diocèse.

Outre l'important travail d'inventaire, de **conservation** et de restitution des objets prêtés réalisés avec l'aide précieuse de l'association des Amis du musée, la commune a souhaité donner plus de place au **regard** et à l'**émotion**. Elle a confié à l'artiste Delphine CHAUVIN et à Laetitia CARNEIRO GAUTHIER, chargée de conservation et de médiation, la création de **panneaux artistiques et pédagogiques**. Installés autour de l'église, ces supports mêleront **récits historiques et évocation sensible**, pour permettre aux habitants et visiteurs de redécouvrir Pierre Chanel à travers une approche esthétique et accessible.

Un panneau évoquera la vie de Pierre Chanel en Bresse, un autre à Futuna. Cinq panneaux retraceront quant à eux le voyage de près d'un an vers l'Océanie, la vie de marin, la rudesse des flots, tout en remettant en perspective la vie de Pierre Chanel avec son époque, le tout dans le strict respect de la loi de séparation de l'Église et de l'État, dite **loi de 1905**, dont sont célébrés les 120 ans cette année.

À l'intérieur de l'église, **quelques objets d'ordre liturgique viendront compléter cette mise en récit**.

Pierre Chanel à l'heure du numérique

Un **documentaire** est également en cours de réalisation, porté par le regard du vidéaste Maxime TEISSERDE.

Récit de la vie de Pierre Chanel et témoignages de bénévoles sont rassemblés pour **rendre hommage à un engagement bénévole sans faille à travers des voix, des visages, des liens**. Le film accompagnera le travail de transmission, dans la continuité des actions portées depuis plus de trente ans par les bénévoles engagés autour du musée.

Inauguration prévue cet automne !

Enfin, **les objets inventoriés seront bientôt consultables en ligne sur le site internet de la commune**. Une manière renouvelée de rendre ce patrimoine accessible à tous.

(c) extrait des panneaux Delphine CHAUVIN

Un nouvel atelier d'arts plastiques au coeur de la ville

La commune a aménagé un nouvel atelier d'arts plastiques occupé depuis cet été par l'association Bleu Mandarine. La salle du 3 septembre, nouvelle salle associative mutualisée, est également créée.

Ce nouvel espace, situé derrière la Poste, offre des conditions de travail optimales, avec une **surface plus vaste**, une **meilleure luminosité** et un **agencement pensé pour la pratique artistique**.

Bleu Mandarine, qui propose depuis plusieurs années des **ateliers créatifs pour enfants, adolescents et adultes**, peut désormais développer ses activités dans un environnement plus adapté à la diversité de ses publics, et mieux accompagner son développement. L'association y accueille des **séances hebdomadaires de dessin et peinture**, ainsi que différents **stages**. Ce lieu devient également un espace de **rencontre**, de **transmission** et de **découverte**, fidèle à l'esprit de **partage** que porte Bleu Mandarine.

Ce nouvel atelier d'arts plastiques constitue une étape importante dans la reconfiguration progressive des équipements communaux (voir p.22).

La salle du 3 septembre, nouvelle **salle associative mutualisée**, jouxte l'atelier. Elle permettra à d'autres associations de bénéficier d'un lieu ponctuel pour organiser leurs réunions ou ateliers, dans l'objectif de toujours plus proposer aux associations des lieux adaptés à des usages variés.

Le Clos Bosoni s'ouvre !

Le Centre culturel Louis Jannel bénéficie d'une rénovation complète et d'une extension portées par Grand Bourg Agglomération, tant sur son enveloppe que sur ses aménagements intérieurs (voir précédent magazine).

La commune a également pris part au projet, en finançant le futur **théâtre de verdure** à l'est du centre, renforçant ainsi l'ouverture du lieu vers l'extérieur.
Mais cette requalification s'inscrit dans une dynamique plus large de **recomposition urbaine** portée par la mairie.

Plusieurs évolutions sont prévues dans les années à venir : l'acquisition et la démolition du **hangar** artisanal voisin, la création d'une **placette végétalisée** et de places de **parking**, l'ouverture d'un passage piéton type **traboule bressane** vers la place du 3 septembre *via* l'atelier d'arts plastiques et la salle du 3 septembre et, à plus long terme, le **réaménagement du parking** en bas des écoles et la création d'une **liaison douce** entre les écoles et le Centre culturel.

PLU - pour un développement équilibré et durable

À l'occasion de la réunion publique du 24 juin 2025, les élus de Montrevel-en-Bresse ont présenté à la population le projet de Plan Local d'Urbanisme (PLU), fruit de deux années de travail rigoureux, d'échanges et de concertation. Le bilan de la concertation et le projet du PLU ont été approuvés à l'unanimité par le Conseil municipal lors de sa séance du 1er juillet.

Ce document stratégique incarne une ambition : **accompagner l'évolution démographique de la commune tout en maîtrisant l'urbanisation, dans le respect de la loi et des exigences environnementales**. Dans un contexte marqué par la lutte contre l'artificialisation des sols, la commune a fait le choix d'un **développement raisonné**, **protecteur de ses terres agricoles**, de ses **paysages**, et du **cadre de vie** auquel les Montrevellois sont attachés.

Encadrer les évolutions urbaines futures

Le projet de PLU propose une organisation du territoire pensée à l'échelle locale, structurée par des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) spécifiques, visant à **encadrer les évolutions urbaines futures**. La volonté municipale ? **Préserver l'identité de Montrevel-en-Bresse**, tout **en soutenant les commerces, les services, les équipements et les logements nécessaires à son attractivité**.

Cette réunion s'inscrivait dans un processus de **concertation** engagé dès le début du projet, comprenant notamment la mise à disposition d'un registre pendant toute la procédure, une première réunion publique en novembre 2024, ainsi que diverses communications aux habitants (site internet, bulletin municipal, panneau pocket, affichage…). Le PLU est travaillé par une commission composée d'élus de la majorité et de la minorité municipales.

Une ultime étape reste à venir : l'enquête publique,

Prévue à l'automne 2025, elle permettra à chacun de formuler ses observations avant l'approbation définitive du PLU
> pour connaître les dates de l'enquête publique, tenez-vous informé *via* **PanneauPocket** (voir ci-contre).

Une petite ville à la campagne

Montrevel-en-Bresse fait partie des territoires communaux qui correspondent aux caractéristiques d'une petite ville à la campagne. Elle allie le dynamisme à la préservation des terres agricoles et naturelles. Les trois quarts de la commune se composent de zones bocagères ou boisées. Cet équilibre doit être préservé.

L'agriculture y participe. Les agriculteurs sont parmi les premiers architectes de la nature. Ils l'entretiennent.

Dans le cadre de son Plan Local d'Urbanisme en cours d'élaboration, **Montrevel-en-Bresse s'engage fermement à préserver ses terres agricoles**.

Cette démarche s'inscrit dans une volonté de **soutenir la pérennité de l'agriculture locale**, garantissant une **production alimentaire de proximité**, indissociable du **maintien des emplois directs ou indirects** qu'elle génère.

Ne l'oublions pas : les espaces agricoles jouent un rôle clé dans le maintien de la **biodiversité**, la **gestion des sols**, la **régulation du climat local** et la préservation des **paysages** ruraux.

Produire local et consommer local, c'est forcément limiter les transports et donc les émissions de gaz à effet de serre. Agir aujourd'hui pour sauvegarder ces terres, c'est aussi, dans le quotidien de chacun, **assumer la rectification de ses habitudes au bénéfice des générations futures**.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Après le départ de l'association Tremplin de la **ferme maraîchaire du Sougey**, Grand Bourg Agglomération a lancé un nouvel Appel à Manifestation d'Intérêt pour l'arrivée d'un **nouvel exploitant**.
Arnaud PONT vient consolider l'offre maraîchaire locale avec **une production tournée vers le bio.**

Cache-cache
à Montrevel

Où suis-je ?

La réponse sur le site de la mairie, rubrique Magazine municipal :

Ou en Mairie
ou sur le site de la mairie, rubrique *Magazine municipal*

Réponse du CACHE-CACHE précédent

Il s'agit bien de la décoration réalisée par les bénévoles de la commission Création-embellissement, rue du Château, dans le cadre d'Octobre rose afin de sensibiliser au dépistage du cancer du sein !

Montrevel-en-Bresse
dans votre poche

De juillet à décembre 2024, le PanneauPocket de Montrevel-en-Bresse c'est 138 publications et plus de 69 000 vues.
2 525 mobiles, tablettes et ordinateurs reçoivent les informations de la commune.

Et vous ?
> téléchargez l'application PanneauPocket sur votre smartphone
> ouvrez l'application, tapez Montrevel-en-Bresse
> et cliquez sur le coeur.

TOP 5
Panneau Pocket
juillet-décembre 2024

n°1 : Circulation perturbée le 14 juillet

n°2 : *Vos ateliers numériques*
n°3 : *Culture >exposition et atelier papier végétal*
n°4 : *Animations >Forum des associations*
n°5 : *Médiathèque >Vous avez un talent ? Dites-le !*

Aménagement de cimetières

La commune poursuit l'aménagement progressif de ses cimetières, pour **un cadre plus agréable et respectueux de l'environnement**.
L'**arrêt des produits phytosanitaires** a été décidé et mis en oeuvre depuis 2022 au profit d'un retour d'une **végétation maîtrisée** dans les deux cimetières.

Au niveau du cimetière du centre, les **allées centrales** ont été aménagées en 2024 avec un revêtement perméable, favorisant l'infiltration des eaux et limitant le ruissellement, tout en facilitant leur arpentage.
Des **reprises de concessions** sont effectuées en 2025 conformément à la législation en vigueur, garantissant un suivi rigoureux et permettant d'envisager des aménagements futurs.

Ce travail va prochainement se poursuivre avec **la reprise des allées extérieures**, toujours dans une optique écologique et esthétique. Parallèlement, le **règlement des cimetières** sera repris et des aménagements (assises, végétation...) seront créés.

Voirie - cadre de vie

À Montrevel-en-Bresse, **l'entretien et l'amélioration de la voirie** font l'objet d'un programme annuel, représentant chaque année plus de 100 000 € de budget. Ce programme structurant s'inscrit dans une politique de long terme menée par la municipalité pour améliorer la **sécurité**, l'**accessibilité** et le **cadre de vie** dans tous les quartiers de la commune.

Le programme 2025 regroupe plusieurs interventions : **réfections de trottoirs, abaissements pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite, sécurisation de carrefours, aménagements paysagers ou encore marquages au sol**.
D'autres projets sont en cours d'étude, notamment pour répondre aux besoins en **cheminements piétons et cyclables**, à des problématiques de **sécurité** ou de **dégradation de chaussée**.

Ces opérations sont définies et priorisées par une commission d'élus, sur la base de diagnostics techniques réalisés par des experts, mais aussi grâce aux **interpellations des habitants**, qui restent des relais précieux pour identifier les besoins du terrain.

Au-delà du programme annuel, la commune s'autorise à engager des moyens supplémentaires sur des **projets spécifiques** lorsque cela est nécessaire. Cela a été le cas par exemple pour des projets comme le cheminement doux au hameau de Cuet en 2024, l'enfouissement des réseaux du quartier Bel'Air en 2023 ou les aménagements passés place du Général de Gaulle en 2022, avec ses plus de cent arbres plantés.

Chaque intervention est pensée pour répondre à des **besoins concrets, au plus près des usages**, dans une logique d'amélioration continue du cadre de vie pour toutes et tous.

Le mot de l'Atelier citoyen

Les membres de l'Atelier citoyen, ont consacré le début de l'année 2025 à l'organisation de la journée « **Nature et partage** ».

Pour sa 2ème édition, cet évènement autour des jardins partagés situés derrière l'église s'est bien enrichi grâce à de **nombreux partenariats**.

En plus du fidèle soutien des Jardins de l'Huppe, l'Atelier citoyen a pu compter sur le Conseil municipal enfants, le GEM Tendre la main, Pass'Âge Seillon et la garderie périscolaire. De l'organisation d'un **troc aux plantes** ou d'un temps de **ramassage des déchets** à la **plantation des légumes et plantes aromatiques** avec les enfants, en passant par la confection de **décorations**, **hôtels à insectes** et autres **nichoirs**, chacun a oeuvré selon ses envies et talents à la réussite de cette journée du samedi 3 mai, pour le plus grand bonheur des participants, venus nombreux sous un beau soleil.
Les membres de l'Atelier citoyen remercient chaleureusement toutes les personnes qui ont pris part à cet évènement. Les séances de préparation ont permis de découvrir les structures, échanger, tisser des liens.
De quoi imaginer, pourquoi pas, de nouveaux projets !

Pour connaître un peu mieux l'Atelier citoyen, son fonctionnement, ses projets, rendez-vous au **forum des associations le 6 septembre**.

D'ici-là, les habitants de Montrevel et personnes de passage peuvent aller admirer les jardins partagés. **Chacun est invité à profiter de l'espace, arroser, désherber et récolter les herbes et légumes mûrs**.
Bel été à tous !

Participation citoyenne

L'**Atelier citoyen** de Montrevel-en-Bresse, créé en 2023, invite les habitants à **participer activement à la vie locale**. Réuni régulièrement, il permet d'échanger sur les projets municipaux, de partager des idées et de co-construire des solutions pour améliorer le quotidien.

Thématiques travaillées par l'Atelier : développement durable, intergénérationalité, végétalisation, attractivité commerciale, sécurité espace public, loisirs, propreté urbaine...
Actions de l'Atelier : journée Jeunes pousses devenue Journée Nature et partage (voir p. 19), diagnostic en marchant de la ville, test du Parcours historique, participation au Forum des associations, questions au Conseil municipal...

Mais la participation citoyenne à Montrevel-en-Bresse ne se limite pas à l'Atelier citoyen !

> Construire ensemble : pour qu'un projet soit pleinement efficace, il faut le travailler avec les futurs utilisateurs. Le **concertation** liée au projets de cours d'écoles a, à titre d'illustration, apporté une richesse inestimable à la phase de conception (voir p.11)

> Tester ensemble : il est souvent bienvenu de **confronter ses hypothèses au réel**. Des **tests d'aménagement** ont ainsi été réalisés ces dernières années, avec recueil des avis des habitants. Cela a pu être le cas pour le rond-point rue de l'hopital / rue de l'Huppe, pérennisé, ou le stop rue Charrière basse, qui ne sera pas conservé (car tester, c'est aussi permettre de faire machine arrière).

> s'écouter : plusieurs projets sont nés d'**interpellations des citoyens** au cours du mandat. Cela a pu être le cas par exemple pour la sécurisation du hameau de Cuet, pour de nombreux aménagements de voirie (voir p. 18) ou des adaptations de locaux destinés aux associations. S'écouter permet aussi de ne pas rester sur ses acquis : la **réunion entre la mairie et une quarantaine d'associations** en mai 2025 a permis de faire le bilan du Forum des association et d'envisager une nouvelle formule, dès 2025, plus agréable et plus diversifiée (voir p. 6).

> Créer ensemble : le participation citoyenne va au-delà des projets techniques. Avec la Compagnie du 13° quai, la mairie a engagé en 2024 une **création artistique participative**, Pygargus. De même, la fête de mi-chantier en juin 2025 du Centre culturel Louis Jannel a été l'occasion d'une **création partagée** entre associations et habitants, amateurs et artistes professionnels. La Mairie a d'ailleurs créé un dispositif financier et d'ingénierie de **soutien aux projets associatifs**, intégrant comme critère d'importance la participation citoyenne.

Action sociale - une commune solidaire

Le département est chef de file en ce qui concerne l'action sociale (lutte contre l'exclusion et la pauvreté, aide aux personnes âgées, aide sociale à l'enfance, aide aux personnes handicapées). La mairie cependant oeuvre en faveur de la solidarité à l'échelle locale, en complémentarité.

- *ASSOCIATIONS* : la mairie soutient les associations agissant dans le champ de la solidarité, notamment par la mise à disposition de locaux. C'est le cas pour la Croix-Rouge et l'Épicerie solidaire, à la Maison des solidarités, ou le Secours catholique ;

- *CCAS* : le Centre communal d'action sociale accueille, écoute et accompagne les personnes en difficulté qui en font la demande. Il organise également le repas des aînés fin novembre, moment de partage et de rencontre convivial pour les plus de 75 ans. Il pilote le dispositif du registre des personnes vulnérables ou celui des aides d'urgence. Il organise diverses manifestations solidaires, comme la Soupe des chefs durant le marché de Noël en lien avec les restaurateurs locaux ;

- *FRANCE SERVICES* : services majeurs de la solidarité locale, la Maison France services Bresse a été créée en 2022, voir ci-après.

GARANTIR L'ACCÈS À VOS DROITS - VOTRE FRANCE SERVICES VOUS ACCUEILLE !

Face à la montée du tout-numérique, comment ne pas rester au bord de la route ?

C'est une question majeure pour Montrevel-en-Bresse. **Si le numérique est une vraie opportunité, il ne doit pas exclure ceux qui en sont éloignés**, ni leur faire perdre l'accès à leurs droits. C'est pourquoi, dès 2022, la commune a créé une **Maison France services** mutualisée avec Bresse Vallons pour accompagner gratuitement les habitants dans leurs démarches administratives : retraite, CAF, demande de logement social, déclaration d'impôts...

Le bilan est aujourd'hui particulièrement positif.

À titre d'illustration, **durant l'année 2024, 2 582 accompagnements ont été réalisés**, répondant aux besoins quotidiens des habitants de Montrevel et des environs.

Les **démarches les plus fréquentes** concernent la retraite (32 %), les titres d'identité (21%) et les impôts (14 %). Grâce à l'action et la compétence de deux agents, en lien avec 12 opérateurs nationaux (CAF, CPAM, MSA, France Travail, DDFIP, etc.), les usagers bénéficient d'un accompagnement gratuit, humain et confidentiel. Le taux de satisfaction atteint 94 %, illustrant la qualité du service rendu.

Un service de **conseil numérique** a également été créé pour aider chacun à maîtriser l'informatique, grâce à des ateliers collectifs et des permanences individuelles ouverts à tous. *Contact : 07 70 00 29 19*

Anticiper le devenir du secteur Maison médicale

Le secteur entourant la Maison médicale est un secteur d'importance majeure sur la commune. Il faut aujourd'hui penser son devenir.

Une rénovation-extension du bâtiment est à l'étude, **sous la direction de ses propriétaires.**

En parallèle la Mairie souhaite **se projeter sur l'aménagement urbain du secteur**.
Elle a déjà fait l'acquisition d'une maison rue des Carronières et engagé les démarches auprès du Département pour l'acquisition de l'ex-centre de tri.

Pour donner une cohérence à ce triangle urbain, **le Conseil municipal a validé à l'unanimité l'engagement d'une étude dite de reprogrammation urbaine**.
Objectifs : diagnostic élargi à l'îlot, identification des enjeux, propositions d'aménagement avec visuels, estimations financières, coordination avec la rénovation du centre-bourg…

Cette étude, réalisée par des professionnels experts, permettra d'**être moteur pour l'évolution de ce secteur** dans un projet d'intérêt général.

Les maisons des associations

Située rue de la gare, la Maison des associations présentait des **conditions sanitaires** très préoccupantes et représentait une grande source de **déperditions énergétiques**. La municipalité a donc pris la décision de fermer cet équipement durant ce mandat. Plutôt que de construire de nouveaux espaces à chauffer et entretenir, elle a opté pour une démarche axée sur **la rénovation et la réutilisation des bâtiments déjà existants**, en **concertation avec les associations utilisatrices**.

Plusieurs associations ont ainsi été relocalisées à la **Maison des remparts**, comme les Semelles fumantes, la Mi guitare ou les Archers bressans. Par ailleurs, la **Maison des solidarités**, située au 27 rue Ferrachat, a été réaménagée et équipée d'une isolation thermique afin d'offrir des espaces communs aux associations, telles que l'Atelier Pénélope ou les Logomaques bressans, ainsi que pour accueillir la Croix-Rouge.

L'**Espace 351**, créé au cœur du groupe scolaire, accueille quant à lui des associations comme Infini danse et le Cavalier fou bressan.

Cet automne ouvriront le nouveau **Dojo** en extension du gymnase, complémentaire de la **salle de musculation mutualisée** proche des terrains du Moulin neuf, ainsi qu'un **atelier d'arts plastiques** et la **salle du 3 septembre,** situés derrière la Poste (voir p. 15).

Une fois ces travaux terminés, un **projet urbain** sera lancé sur le site de l'ancienne Maison des associations, qui sera par conséquent démolie.

Ce sera **une belle page de l'histoire de Montrevel-en-Bresse qui se tournera**. Une nouvelle s'ouvre avec des **locaux mieux adaptés aux besoins, plus partagés, optimisés et avec des impacts environnementaux réduits**.

EXPRESSION DU GROUPE MINORITAIRE

Chères habitantes, chers habitants,
À l'approche de la fin du mandat, nous souhaitons revenir sur certaines pratiques municipales qui interrogent sur la gouvernance actuelle.

Un manque persistant de transparence et d'information
La réunion publique du 24 juin, consacrée à la présentation du projet de PLU, illustre une nouvelle fois le manque de transparence : aucun conseiller municipal n'avait été informé en amont de la tenue de cette réunion. Cette absence de communication porte atteinte à la concertation et est peu respectueuse du rôle de chaque élu.

Le projet de maison médicale : un projet qui ressurgit
De la même manière, nous apprenons le lancement d'une nouvelle étude autour du projet de maison médicale, alors qu'une première avait déjà été réalisée en début de mandat. Pourquoi cette relance à quelques mois des élections ? Est-ce le calendrier électoral qui justifie ce regain d'intérêt ? La multiplication des études soulève également la question des coûts engagés pour la collectivité. Où en est concrètement ce projet ? Là encore, nous ne disposons que de très peu d'informations.

Une nécessaire neutralité dans les conflits associatifs
Enfin, nous regrettons la prise de position publique de Monsieur le Maire dans un conflit entre deux associations locales. Ce positionnement rompt avec la neutralité attendue de la part d'un élu représentant l'ensemble des administrés et risque d'affaiblir la confiance dans le dialogue associatif.
Le tissu associatif joue un rôle essentiel dans la vitalité de notre commune, il est donc primordial que la municipalité adopte une posture de neutralité dans les conflits internes, afin de préserver l'équité et la sérénité

Tout au long de ce mandat, nous avons défendu une gestion fondée sur la transparence, la collégialité et le respect du débat démocratique : Être élu, même dans la minorité, c'est avoir le devoir d'informer, de proposer, mais aussi le droit d'être informé. Pour que notre démocratie locale fonctionne pleinement, chaque élu doit pouvoir exercer son mandat dans des conditions respectueuses et transparentes.
Alors qu'une nouvelle étape politique s'ouvre pour notre commune, nous resterons engagés en faveur d'une gouvernance plus démocratique, plus ouverte au dialogue, et pleinement tournée vers l'intérêt général.

L'équipe Montrevel avec vous et pour vous
Stéphanie Laurencin, Fabrice Thomasson, Mireille Grosselin, Pierre Yves Ravier
Mail : montrevelavecvousetpourvous@gmail.com
Facebook : www.facebook.com/Montrevelavecvousetpourvous

Geste éco-citoyen

Éteindre ses appareils en veille : une économie cachée dans votre maison

Vous êtes-vous déjà demandé **combien coûte la consommation électrique de vos appareils en veille ?** Téléviseurs, box internet, chargeurs, consoles… Même éteints, ils consomment de l'énergie sans qu'on s'en rende compte.

Cette "**consommation fantôme**" peut représenter **jusqu'à 10 % de la facture d'électricité d'un foyer**.

La solution est simple : **éteignez** complètement vos appareils avec le bouton principal, ou mieux, débranchez-les quand ils ne servent pas. Les **multiprises avec interrupteur** permettent de couper plusieurs appareils en même temps.

Réduire cette consommation diminue aussi l'**impact environnemental** lié à la production d'électricité. Un geste facile à adopter qui **fait du bien à la planète et à votre porte-monnaie** !

Écotonic

L'Union commerciale Écotonic (Montrevel-en-Bresse - Malafretaz - Jayat) est **un acteur clef de la dynamique locale et de l'attractivité de notre commune**.
Association, elle fédère les commerçants et agit pour à la fois les **mettre en réseau**, mais également **mieux les faire connaître**.

Cela passe par son **magazine MagTonic**, complémentaire du présent magazine, ainsi que son **site internet**, *www.ecotonic.fr*.

Elle développe également de nombreuses **manifestations**. Elle a expérimenté en 2025 **FestiTonic**, qui a mis Montrevel-en-Bresse en fête le 15 juin 2025. Mais elle organise également de nombreuses actions, comme le **marché de Noël**, la **Route de la bière**, pour (re)découvrir les industries, la **Route du vin**, pour (re)découvrir les commerces, **le repas et le bal des Glorieuses**, etc.

Chèq'Tonic

Offrez des Chèq'Tonic, pour **consommer citoyen, en consommant local** !

https://www.cheqtonic.fr/
ou
Maison Papyrus,
à Montrevel-en-Bresse

INFOS PRATIQUES

Accueil Mairie

Sans rendez-vous :
- de 10h à 12h
les lundis, mardis, mercredis et vendredis
(accueil téléphonique dès 9h30)

Sur rendez-vous :
- de 14h à 18h
les lundis, mardis, mercredis et vendredis

04-74-25-68-96
mairie@montrevel-en-bresse.fr

Espace France services

Libre-accès ou rendez-vous :
- lundi : 15h-18h
- mercredi : 13h-16h
- jeudi : 10h-13h
- vendredi : 14h-17h

(les mardis et vendredis, rdv à Bresse Vallons)

04-74-25-60-24
contact@mfsbresse.fr

Conseil numérique

06-08-10-41-22
vincent.lopez@grandbourg.fr

Titres d'identité

Prise de rendez-vous sur le site :
montrevel-en-bresse.fr
ou
ants.gouv.fr

Restaurant scolaire

04-74-25-66-07
restaurant.scolaire@montrevel-en-bresse.fr

Garderie

07-84-57-47-00
garderie@montrevel-en-bresse.fr